

Le 14 décembre 2018

[Traduction]

Budget de capital

M. Gallant : Je tiens à féliciter tous les participants du récital annuel de poèmes pour leur beau travail — enfin, presque tous les participants. Je sais que certaines personnes qui nous regardent se demandent pourquoi nous faisons cela. Je pense que, comme vous pouvez le constater, cela aide à faire baisser la tension dans la salle. Le tout était très bien exécuté cette année, comme toujours. Je remercie les participants.

En tant que membres de l'opposition et du Parti libéral, nous sommes très déçus que les Conservateurs aient réduit les investissements dans les écoles, les routes et les infrastructures importantes par le truchement du budget de capital que le gouvernement a présenté cette semaine.

[Original]

En tant que député de Baie-de-Shediac—Dieppe, je suis très déçu de voir que le gouvernement conservateur va éliminer d'importants projets que notre gouvernement libéral avait approuvés et inclus dans le budget, tels que la modernisation de la Polyvalente Louis-J.-Robichaud, à Shediac, les rénovations à l'Institut de Memramcook et les améliorations sur la route 11.

[Traduction]

Le premier ministre peut-il s'engager à rendre publics les pertes d'emplois directs et indirects, les pertes d'investissements du fédéral que nous subissons et les coûts engendrés par la rupture des contrats que le gouvernement devra assumer en raison de l'abandon des projets en question?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, j'aimerais, moi aussi, féliciter tous les participants ce matin. Le récital de poèmes était vraiment excellent, et il est regrettable que, après cela, nous devions procéder à la période des questions orales. Il aurait peut-être fallu inverser l'ordre, car la période de questions nous ramène à la réalité de la Chambre.

Peu importe. En ce qui concerne le changement d'idéologie, il est clair — et je l'ai dit à maintes reprises — qu'une économie soutenue par les contribuables n'assurera pas l'avenir de notre province. Au cours des quatre dernières années, les taxes et impôts ont augmenté de 1 milliard de dollars par année, ce qui a créé l'un des régimes fiscaux les plus élevés du pays, voire le plus élevé. Les dépenses étaient complètement incontrôlables, car toutes les promesses étaient faites afin de se faire élire.



Étant donné que nous n'avons pas agi ainsi et que les gens de la province ont voulu un point de vue différent sur la façon dont leur argent était dépensé, je suis très honoré d'être ici aujourd'hui. Leur argent est consacré à des mesures dont nous avons besoin selon un échéancier que nous pouvons respecter sur le plan financier. Voilà l'objectif. L'objectif est de nous mettre dans une position où notre cote de crédit ne sera pas révisée à la baisse, où nous ne paierons pas davantage d'intérêts et où nous aurons plus d'argent à consacrer aux services et aux mesures dont nous aurons besoin dans la province. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Gallant : Des investissements en infrastructures aident à faire croître notre économie, alors que des réductions dans les investissements en infrastructures peuvent certainement nuire à celle-ci. C'est le point qu'a fait Travis Shaw du Dominion Bond Rating Service.

[Traduction]

M. Shaw, du DBRS, a confirmé ce que nous savions déjà, c'est-à-dire :

Toute restriction du côté du secteur public, que ce soit en matière de capital ou d'exploitation, aura aussi un effet de ralentissement sur l'économie. [Traduction.]

Monsieur le président, encore une fois, même si nous savons que le premier ministre croit que c'est ce qu'il faut faire pour la province, peut-il s'engager à rendre publics le nombre d'emplois directs et indirects qui seront perdus, les investissements fédéraux qui seront perdus et le coût potentiel qu'engendrera, pour le gouvernement, la rupture des contrats découlant de l'abandon des projets au titre du budget de capital du gouvernement conservateur?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je me rends compte que le chef de l'opposition croit que la seule façon de faire croître l'économie est de dépenser l'argent des contribuables. Enfin, nous en avons parlé à maintes reprises déjà. En ce qui concerne le DBRS et les observations que son représentant a émises, je me rends aussi compte que le fait de dépenser l'argent des contribuables pour la croissance économique offrait des avantages à court terme — il s'agissait d'avantages à court terme. Voilà le problème depuis longtemps, Monsieur le président, puisqu'il a toujours été question d'avantages à court terme. Est-ce assez pour se rendre aux prochaines élections? Eh bien, Monsieur le président, je ne pense pas aux prochaines élections à l'heure actuelle. Je pense à notre province et à la prochaine génération. Voilà pourquoi nous regardons vers l'avenir.

Oui, nous pourrions nous mettre à faire de folles dépenses, comme nous l'avons constaté au cours des quatre dernières années. Cependant, la situation ne peut pas durer, Monsieur le président, sinon, notre province continuera d'avoir une dette nette croissante et un déficit persistant, ce qui est inacceptable pour les générations futures. Nous faisons disparaître une telle tendance et nous aurons des investissements dans le secteur privé. Je sais que le chef de l'opposition a parlé de créer 10 000 nouveaux emplois dans le secteur public, mais, Monsieur le



président, nous avons perdu 6 000 emplois dans le secteur privé. Je crois que le secteur privé doit commencer à investir dans notre province. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Gallant : Comment le premier ministre ne peut-il pas être d'accord avec le fait que les investissements en infrastructures vont aider l'économie et la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick à long terme, alors que, comme gouvernement, nous avons investi dans des projets comme l'amphithéâtre communautaire, à Edmundston, le Centre provincial d'excellence pour les jeunes, à Campbellton, l'Aéroport régional de Bathurst et le Centre naval du Nouveau-Brunswick, à Bas-Caraquet?

[Traduction]

Nous avons réalisé des investissements dans l'infrastructure scolaire de la région de Miramichi et dans la route 11, des investissements pour donner une impulsion au complexe au centre-ville de Moncton, des investissements dans la route de liaison à la route d'accès du sentier Fundy, des investissements dans l'aéroport et le palais de justice de Fredericton ainsi que des investissements à Saint John, grâce à la modernisation du port et à la construction de la première nouvelle école dans les limites de la ville de Saint John depuis une quarantaine d'années, Monsieur le président. Le premier ministre ne convient-il pas que les projets liés à nos écoles, à nos routes, à nos ponts, à nos ports et à nos aéroports aideront notre économie et amélioreront notre qualité de vie pour bien des années à venir?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je serais le dernier à nier que le chef de l'opposition avait la capacité de dépenser de l'argent. Enfin, c'est sans équivoque. Selon moi, il pouvait dépenser plus rapidement que quiconque dans l'histoire de la province, et il pouvait faire, en un temps record, plus de promesses de dépenses supplémentaires et les qualifier d'investissements. L'élément manquant d'un investissement... Monsieur le président, si on examine le terme « investissement » ou sa définition, celle-ci précise qu'il y a obtention d'un rendement. On obtient un rendement apparent. Il n'est pas simplement question d'y voir un avantage à court terme pendant la phase de construction. Il faut pouvoir constater que l'investissement générera de véritables retombées économiques.

La perte de 6 000 emplois dans le secteur privé et les investissements consentis par le secteur privé dans la province, qui n'ont jamais été aussi faibles, ne sont pas des indicateurs de croissance économique. Continuer de dépenser l'argent des contribuables et imposer davantage les gens à cette fin ne sont pas des indicateurs de croissance économique. Figurer au dernier rang au pays en matière de croissance du PIB en valeur réelle — dernier au pays malgré des dépenses records pour ce qui est de l'argent des contribuables — est de mauvais augure pour une croissance future dans notre province. Occuper le huitième rang au pays en matière d'éducation est de mauvais augure pour les investissements. Des investissements qui ne se traduisent pas par des résultats ne sont pas des investissements, Monsieur le président.



Budget

M. Gallant : Monsieur le président, compte tenu des réductions importantes apportées par le gouvernement conservateur au budget de capital, beaucoup de personnes se demandent ce que leur réserve le prochain budget au compte ordinaire. Étant donné que le compte rendu du deuxième trimestre de l'exercice financier en cours indique un déficit de 131 millions et vu que le gouvernement fédéral a annoncé la semaine dernière que notre province recevrait environ 185 millions de dollars supplémentaires en transferts au cours du prochain exercice financier, le premier ministre aurait-il l'obligeance, pour rassurer la population du Nouveau-Brunswick, de s'engager ici, aujourd'hui, à équilibrer le prochain budget au compte ordinaire sans faire de compressions au chapitre des programmes de services de garderie gratuits, de droits de scolarité gratuits, d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne et de subventions de garde d'enfants pour la classe moyenne?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il est vraiment bon de constater que le chef de l'opposition a changé son fusil d'épaule et a dit que nous devrions équilibrer notre budget, une mesure qu'il aurait pu prendre pendant la première année de son mandat ou, au plus tard, au cours de la deuxième année. Plutôt que d'ajouter des coûts à la fin de l'exercice financier, ce qui avait pour but de faire grimper le déficit pour le porter de nouveau à 600 millions de dollars, le chef de l'opposition aurait pu limiter le déficit à environ 250 millions ou peut-être à un maximum de 300 millions. Compte tenu de toutes les augmentations fiscales d'une valeur de 1 milliard de dollars, le budget aurait pu être équilibré il y a longtemps. Nous n'en parlerions même pas à l'heure actuelle. Nous parlerions de réaliser des investissements qui donneraient en fait des résultats sans devoir enregistrer un déficit pour y arriver. Au lieu de cela, des dépenses records ont plutôt été engagées. Au lieu de cela, des sommes records ont été perçues en taxes et impôts.

Monsieur le président, nous gérons le budget à l'avenir et nous ferons bon usage de l'argent de sorte à maintenir les services qui donnent des résultats, soyez-en assuré. Il en sera ainsi pour tous les services qui sont offerts à l'heure actuelle. Si les services donnent des résultats pour la population de la province, cela nous satisfait. Toutefois, si ce n'est pas le cas, Monsieur le président, nous chercherons d'autres possibilités d'investissement qui nous permettront d'obtenir un rendement. Merci, Monsieur le président.

[Original]

Ententes fédérales-provinciales

M. Kenny : Merci, Monsieur le président. Joyeux Noël et joyeuses fêtes.



[Traduction]

Joyeux Noël et bonne année à tous. Soyez prudents. Il y a eu des moments bien divertissants ce matin.

Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales. Le ministre a eu une carrière politique remarquable, et nos rapports ont toujours été très professionnels et basés sur la collaboration. Je tiens à l'en remercier.

Monsieur le président, lorsque le ministre faisait partie du gouvernement Harper, à Ottawa, il a appuyé beaucoup d'ententes à frais partagés conclues entre les gouvernements fédéral et provincial. Il connaît aussi la valeur de tels programmes et sait qu'ils sont bons pour le Nouveau-Brunswick et la population du Nouveau-Brunswick. Ma question pour le ministre est la suivante. Un grand nombre d'ententes à frais partagés avec le gouvernement fédéral sont actuellement en vigueur. Le ministre pense-t-il encore aujourd'hui de la même façon que lorsqu'il était ministre à Ottawa et qu'il représentait le Nouveau-Brunswick? Merci.

L'hon. M. Thompson : Merci, Monsieur le président. C'est la première fois que j'ai l'occasion de répondre au porte-parole qui commente mes dossiers, et je le remercie de la question.

Monsieur le président, bien des choses ont changé depuis, au Nouveau-Brunswick. Nous avons une dette accumulée de 14 milliards de dollars. Pour mettre les choses en perspective, les intérêts nous coûtent 2 millions par jour. Lorsque nous parlons de dépenser plus d'argent, nous parlons d'argent emprunté, Monsieur le président. Voilà la différence. Si nous revenions à la position dans laquelle, selon le premier ministre, nous voulons être, nous serions en mesure d'envisager l'établissement de certains des programmes, grâce à Ottawa. Je veux conduire une Lamborghini, mais, même à la moitié du prix, je n'en ai pas les moyens, Monsieur le président.

Contrats du gouvernement

M. McKee : Monsieur le président, en ce qui concerne l'édifice du Centenaire et le palais de justice, un plan d'affaires détaillé a été préparé, lequel comprenait six options, dont celle de ne pas remplacer l'édifice. La recommandation qui a été suivie, mais est maintenant rejetée, nous aurait fait économiser des millions en nous permettant de cesser d'occuper des bâtiments que des propriétaires de l'extérieur de la province louent à fort prix.

De plus, hier, j'ai posé des questions à la procureure générale sur les contestations judiciaires liées à la rupture de tels contrats de travaux d'immobilisations, mais je n'ai pas reçu de réponse claire de sa part. Malgré le fait que le premier ministre nous ait garanti que les ministres répondraient directement aux questions à l'Assemblée législative, le premier ministre a lui-même pris la parole et a répondu : « La rupture de contrat est une rupture du contrat entre le gouvernement précédent et les gens de la province ». Évidemment, ce n'est pas l'avis que le premier ministre a reçu, car, si c'était le cas, je dirais qu'il est en difficulté.



Le ministre des Transports et de l'Infrastructure a aussi confirmé que l'annulation des projets entraînerait des coûts. Encore une fois, je demande ceci à la procureure générale : A-t-elle donné au gouvernement un avis sur les conséquences juridiques de la rupture de contrats liés aux programmes de travaux d'immobilisations, et les compagnies recevront-elles une compensation pour que nous puissions préserver la confiance dans les relations d'affaires avec le gouvernement? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Une qualité que j'ai remarquée et que j'apprécie vraiment chez le chef de mon parti, qui est aussi premier ministre du Nouveau-Brunswick, c'est qu'il prend des décisions réfléchies et rationnelles. Voilà qui est extrêmement important dans la situation actuelle, et je peux confirmer au député d'en face que nous avons fait une analyse coûts-avantages. Je peux aussi vous confirmer que les décisions prises entraîneront des économies dans la province. Les décisions n'ont pas été prises à la légère. Les gens du gouvernement ont réalisé un examen complet de la situation actuelle et de ce qui se passera dans l'avenir.

J'aimerais aussi revenir sur une question qui a déjà été abordée, c'est-à-dire le fait que j'ai aussi demandé une évaluation complète des besoins liés à la structure actuelle, pour accompagner l'autre évaluation des coûts que la province devra assumer. Je suis très satisfaite de la décision du gouvernement à cet égard. Merci.

Budget de capital

M^{me} Harris : Monsieur le président, j'aimerais aussi souhaiter à tout le monde un joyeux Noël et une bonne année.

[Original]

Joyeux Noël et bonne année.

[Traduction]

Toutefois, le budget de capital, dont la préparation s'est faite sous la surveillance attentive du ministre conservateur grincheux de la région de Miramichi et de sa voisine allianciste à la Chambre, s'est avéré absolument dévastateur pour la grande région de Miramichi, surtout pour nos compagnies de construction, leurs employés et leur famille. Une réduction de 90 millions de dollars est prévue relativement au grand projet d'infrastructure de la route 11. Un tel financement aurait permis de sauver des vies. Contrairement à ce que prévoyaient les Libéraux, aucuns travaux ne seront exécutés cette année pour remplacer le pont Anderson, où une seule voie est actuellement ouverte. Nous ne constatons aucun engagement ni engouement pour la voie de contournement du côté nord ni pour la principale demande de la ville, soit un nouveau centre de mieux-être. C'est déplorable. De tristes jours sont en vue. Mes prédictions se sont réalisées.



Voici ma question, qui est claire, et je m'attends à une réponse claire du premier ministre, le chef du parti conservateur-allianciste, un parti qui préconise les compressions.

Le président : Le temps est écoulé. Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Stewart : Je remercie la députée d'en face de la question. Monsieur le président, la population de Miramichi était très divisée au sujet de la route 11. En fait, parmi les personnes que j'ai rencontrées, 9 sur 10 n'étaient pas en faveur du projet. Nous avons convenu que des travaux s'imposaient en ce qui concerne l'ajout de voies de dépassement et de clôtures pour orignaux, mais les gens d'en face n'en ont jamais réalisé. L'ancien ministre, qui vient de Chatham, soit de Miramichi, n'a pas fait son travail.

L'ancien gouvernement n'a pas travaillé au projet de voie de contournement du côté nord, un projet que nous, de ce côté-ci de la Chambre, voulons réaliser et que, selon nous, les gens de l'endroit veulent. À l'approche des élections, l'ancien gouvernement a déclaré que c'était une priorité. C'était vers le 20 août. Il faut accorder la priorité au projet deux ou trois ans avant le début des travaux.

Des fonds sont prévus au budget cette année pour le pont Anderson, et il y en aura encore plus l'année prochaine. Nous exécuterons des travaux en ce qui concerne les clôtures pour orignaux et les voies de dépassement sur la route 11. Nous demanderons au ministère des Transports de réaliser les travaux nécessaires pour la voie de contournement du côté nord et nous remplacerons le pont Anderson. Merci.

M^{me} Rogers : J'aimerais aussi commencer par souhaiter un joyeux Noël et une bonne année à tout le monde ici présent.

Monsieur le président, pendant des années, nous avons entendu jour après jour le brave député de Gagetown-Petitcodiac, maintenant ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, présenter sa pétition pour que soit rétabli le service de traversier à Gagetown. Monsieur le président, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement actuel a prévu dans son budget de capital la remise en service du traversier à Gagetown.

Cette semaine, le ministre des Finances, qui est aussi député de Moncton-Nord-Ouest, a annulé le projet d'école dans le secteur ouest de Moncton, tout en sachant que le ministère des Transports et de l'Infrastructure et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance avaient déjà préparé des options théoriques et conclu que certaines de ces options pouvaient être réalisées sur l'actuel terrain de l'école et ne nécessitaient ni le déplacement des élèves ni l'achat d'un nouveau terrain. Nous aurons toutefois une nouvelle école à Hanwell et peut-être un traversier à Gagetown. Qu'en est-il de l'école dans le secteur ouest de Moncton? S'agissait-il d'un remplacement?

L'hon. M. Oliver : Monsieur le président, je crois que la déclaration de la députée contenait un certain nombre de questions. Je veux me concentrer sur notre réseau fluvial et nos traversiers.



Je sais qu'ils sont très importants pour les gens qui se déplacent le long du fleuve Saint-Jean. Les traversiers sont au coeur de la stratégie touristique que nous voulons élaborer en la matière. En ce qui concerne le traversier à Gagetown, nous promettons depuis le début de travailler avec la communauté pour trouver des solutions, et c'est exactement ce que nous ferons. Nous rencontrerons les gens de la collectivité à cette fin. Merci.

Routes

M. Harvey : Merci, Monsieur le président. Je veux souhaiter à mes collègues à la Chambre et aux membres du personnel de passer un joyeux Noël, une bonne année et des fêtes en toute sécurité. C'est une période de l'année propice aux réjouissances. Passez de joyeuses fêtes.

Monsieur le président, j'ai une question pour le premier ministre au sujet des besoins et des désirs. Je crois que le gouvernement a oublié les besoins des gens de Carleton-Victoria lorsqu'il a annoncé, dans le dernier budget de capital, l'annulation du projet de reconstruction de voies d'accès à Perth-Andover. Monsieur le président, j'étais fier de faire partie d'un gouvernement qui a travaillé en étroite collaboration avec le conseil du village de Perth-Andover et les propriétaires d'entreprises pour que ce projet soit mis en chantier en 2019.

Les fonds destinés au projet provenaient d'un programme fédéral-provincial à frais partagés. Ce projet aurait permis d'améliorer la sécurité et l'accessibilité et aurait aidé les propriétaires d'entreprises à relocaliser leurs activités dans une zone sûre, soit au-dessus de la plaine inondable. Monsieur le président, voici ce que je demande au premier ministre : Rencontrera-t-il immédiatement le conseil du village de Perth-Andover pour relancer le projet et interviendra-t-il pour rétablir le financement fédéral-provincial afin de répondre aux besoins de la population de Carleton-Victoria?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, les désirs et les besoins ont un sens assez large pour le député d'en face. Soit. Je sais que le gouvernement libéral — dans chaque circonscription qu'il voulait remporter — s'est employé à dépenser autant qu'il le pouvait et à faire autant de promesses qu'il le pouvait pendant et après la campagne électorale. Il s'agit là d'un autre exemple.

Nous examinerons un par un les projets en question et déciderons s'ils sont justifiés ou non. Ensemble, nous déterminerons ce qui est réaliste et ce qui ne l'est pas. Jusqu'à maintenant, nous constatons qu'un grand nombre de projets ressemblent davantage à des souhaits qu'à des besoins réels auxquels il serait utile ou raisonnable de donner suite. Il s'agit de comprendre les véritables impératifs plutôt que les souhaits exprimés pendant la campagne électorale. Quant à savoir si le projet en question entre dans une telle catégorie, je ne peux pas le confirmer pour le moment ; nous continuerons toutefois d'examiner les détails afin de déterminer quelles décisions doivent être prises et nous procéderons ainsi tout au long du mandat. Nous nous assurerons de nous orienter vers les faits. Merci, Monsieur le président.



[Original]

Négociations collectives

M. LePage : J'en profite pour souhaiter de joyeuses fêtes à tous les employés de la fonction publique ici, au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux gens de Restigouche-Ouest et de toute la province.

Malheureusement, des milliers d'employés du secteur public de cette province ont commencé ou commenceront bientôt le processus de négociations collectives. Nous savons que la dernière fois qu'un gouvernement progressiste-conservateur était au pouvoir, aucun accord n'a été signé avec les regroupements d'employés. Quand le premier ministre était ministre des Finances, il a même proposé un mandat de seulement 0,75 % du PIB. De plus, sous la direction de l'ancien ministre des Finances conservateur, l'économie s'est rétrécie, ce qui signifie que bon nombre de nos employés du secteur public auraient vu une réduction de leur salaire.

Le premier ministre peut-il nous informer de son mandat quant aux ententes collectives et peut-il confirmer aujourd'hui, juste avant la période des fêtes, que le personnel infirmier et les autres employés verront augmenter leur salaire en 2019?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, le député d'en face a raison. Il faut entamer beaucoup de négociations. Depuis le début, je demande le soutien des employés du secteur public à mesure que nous prenons ensemble des mesures pour sauver le Nouveau-Brunswick. Nous voulons payer de justes salaires. Nous voulons mener des négociations équitables, car nous avons besoin de l'aide des employés en question. Nous avons besoin de leur aide pour progresser. Nous effectuerons des comparaisons avec les autres provinces et territoires, pour réellement payer les salaires nécessaires, mais je demande à chaque partie prenante, durant le processus de négociation, de nous indiquer où il serait possible d'économiser de l'argent afin d'offrir des avantages ou de les améliorer, comme nous aimerions aussi le faire.

Analysons ensemble la situation. Lorsque nous négocierons un contrat, je poserai des questions. Que peuvent faire les employés afin de nous aider à améliorer le Nouveau-Brunswick pour les gens que nous servons, puisque nous servons tous les contribuables de la province? Je suis très enthousiaste à l'idée de procéder de la sorte, car, jusqu'ici, j'ai vu et rencontré beaucoup de gens qui veulent aider. Voilà ce qui permettra d'accomplir des progrès. Tout ne se fera pas ici dans cette salle. Nous y arriverons parce que les gens nous aideront. Merci.

Alcool NB

M. Austin : Merci, Monsieur le président. En cette période des fêtes, je suis sûr que beaucoup de gens s'égaieront autour d'un verre, si on peut le dire ainsi. Comme les médias l'ont signalé,



les distilleries sont aux prises avec de graves problèmes relatifs aux droits à payer pour vendre leurs produits. Monsieur le président, le gouvernement a bien des raisons de s'inquiéter. Nous avons une dette de plus de 14 milliards de dollars. Nous avons un déficit annuel qui persiste. Les soins de santé, l'éducation, les infrastructures — ce sont tous des secteurs dont le gouvernement doit se préoccuper. Depuis longtemps, nous disons que le gouvernement ne devrait pas se préoccuper de la vente au détail de la marijuana et de l'alcool. Ma question s'adresse au gouvernement : Le premier ministre réfléchira-t-il à l'avenir de la province et envisagera-t-il de permettre au secteur privé de vendre au détail l'alcool et le cannabis?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je suis d'accord. Je pense effectivement que nous devons nous pencher sur la situation. J'ai traité du sujet dans les médias tout dernièrement, puisqu'il a été abordé à la Rencontre des premiers ministres il y a quelques semaines. Depuis longtemps, le sujet fait l'objet de discussions pour ce qui est du niveau des prix dans la province par rapport à d'autres provinces. J'ai fait un lien entre la situation et d'autres activités relatives au travail visant la frontière avec le Québec et, sensiblement, avec le Maine, mais surtout avec le Québec.

Dans la situation actuelle, je pense que nous devons bel et bien nous tourner vers l'avenir relativement aux mesures que nous prenons, à celles que nous devrions prendre et à celles que nous ne devrions pas prendre. Nous avons désormais amplement l'occasion de procéder ainsi. Nous avons posé des questions. Nous avons parlé avec des représentants d'Alcool NB. Nous avons demandé plus de renseignements sur le programme de cannabis, sur le modèle d'Alcool NB qui est actuellement en place et sur l'avenir de ce dernier. Nous chercherons à effectuer une analyse plus approfondie de la situation au cours du premier trimestre de l'année. À mon avis, comme pour tout autre sujet, nous essayons d'aller au-delà des cycles électoraux, de penser à ce qui arrivera dans 5, 10 ou 15 ans, afin de comprendre ce qui est bien pour le Nouveau-Brunswick, et il faut certainement examiner la situation actuelle.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Je répéterai plus ou moins ce que notre chef vient de mentionner. J'aimerais aussi demander au premier ministre d'étudier la question avec de la bonne volonté et de la joie, compte tenu de la période dans laquelle nous sommes. J'aimerais savoir ce que le gouvernement actuel et le premier ministre sont disposés à faire à court terme pour aider les distillateurs, afin que ces derniers ne quittent pas notre province pour aller travailler ailleurs.

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je suppose que nous devons d'abord comprendre quelles sont les conséquences. Je sais qu'il y a eu une véritable multiplication de brasseurs artisanaux au cours des dernières années. Je pense que nous en avons jusqu'à 50 ou 60 en ce moment. Nous devons examiner la situation des distilleries pour comprendre les conséquences possibles et, selon moi, pour comprendre tout le modèle d'affaires de la province et en tenir compte dans la démarche que nous adopterons.

D'ailleurs, un changement important s'est opéré au cours des dernières années en ce qui concerne le nombre de franchises qui sont exploitées par rapport aux magasins de la société,



soit les magasins d'Alcool NB ; nous avons donc constaté une transition dans le secteur d'activité en question. Il faut comprendre les conséquences liées aux magasins et il faut comprendre ce qui se passerait si on ouvrait simplement la voie à de telles activités et qu'on lâchait prise. Pour les personnes qui se lancent en affaires dans le secteur, qu'est-ce que cela signifie? Comment contrôlons-nous l'accès afin d'assurer la sécurité publique? Se pose-t-il un enjeu de sécurité publique?

Comme je l'ai dit dans une réponse à une question précédente, je pense que le moment est venu de faire une analyse très précise du secteur d'activité, secteur au sein duquel nous menons des activités, des niveaux de service que nous devons offrir et des niveaux de service que nous n'avons pas besoin d'offrir. Je procéderai certainement à une telle analyse avec mes collègues.

[Original]

Institut de Memramcook

M^{me} Mitton : Mardi, j'ai appris que le gouvernement mettait fin aux rénovations déjà commencées à l'Institut de Memramcook. Je suis extrêmement déçue. L'institut est le coeur de Memramcook et c'est une priorité pour les gens d'ici. Son importance va bien au-delà de la belle vallée de Memramcook.

C'est une institution culturelle aussi bien pour les Acadiens que pour tous les gens de la province. Son rayonnement s'étend bien au-delà de notre province. À l'origine, c'était le Collège Saint-Joseph, première université francophone de l'est du Canada. Les gens d'ici ont consacré énormément d'énergie pour conserver son histoire, pour créer une vision et pour planifier l'utilisation future des lieux. C'est une question de patrimoine. Comment le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture peut-il justifier la décision de ne pas poursuivre les travaux de rénovation de l'Institut de Memramcook?

L'hon. M. Gauvin : Excusez-moi, je m'éclaircis la voix, car cela fait assez longtemps que je n'ai pas parlé. Merci pour la question. J'aimerais aussi souhaiter un joyeux Noël à tout le monde ici, à la Chambre.

Je suis conscient de l'importance de l'Institut de Memramcook, car mon père y a étudié, et, moi-même, j'y ai présenté un grand nombre de spectacles. Ce qui manque tristement et que nous devons trouver, c'est quelqu'un qui soit prêt à louer les lieux. Nous étudions présentement la question et, dès que nous aurons des réponses positives à donner, nous le ferons.

Je suis conscient de l'importance du dossier, et ce qui passe présentement ne me rend pas heureux. Toutefois, nous devons tout faire, tous ensemble, pour essayer de trouver... Je suis ouvert à quiconque veut en discuter. Si nous pouvons trouver une personne qui attache la



même importance aux lieux et qui voudrait y habiter, je serai le premier à la féliciter. J'espère que cela arrivera un jour. Merci pour la question.

[Traduction]

M^{me} Mitton : Des millions de dollars ont déjà été investis dans l'Institut de Memramcook et l'auront été en pure perte maintenant que le gouvernement condamne un tel joyau culturel sans même réfléchir aux conséquences qu'aura l'interruption du projet sur la collectivité de Memramcook et les Acadiens. Quelque 5 millions ont été investis en 2017, et 10 millions devaient être investis en 2018. Cela n'aura servi à rien. Des travailleurs et des compagnies comptaient déjà sur les travaux prévus pour 2019. Le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture peut-il expliquer quelles seront les conséquences — financières, juridiques et autres — de la résiliation des contrats qui ont déjà été signés et prévus pour le reste des rénovations à l'Institut de Memramcook? Merci, Monsieur le président.

[Original]

L'hon. M. Gauvin : Merci pour la question. Ce sont 40 millions de dollars qui ont été investis jusqu'à présent sans trop savoir ce qui allait se passer. Maintenant, si nous voulons aller de l'avant, je répète que, comme je l'ai dit tantôt, il nous faut trouver quelqu'un qui souhaite habiter cet établissement. Ce sont 40 millions de dollars qui ont été investis sans savoir ce qui allait se passer et sans vrai plan.

Donc, à partir de maintenant, pour garder l'institut que nous aimons tous, parce que, effectivement, c'est une partie importante de notre héritage, il nous faut trouver quelqu'un qui désire s'en servir. C'est ce que nous allons faire. Encore une fois, quiconque a des idées positives, s'il vous plaît, aidez-nous, parce que de notre côté, nous sommes en train de chercher. À ce moment-ci, nous ne trouvons personne ; toutefois, nous aimerions bien trouver quelqu'un. Merci beaucoup.

[Traduction]

Écoles

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. La décision du gouvernement conservateur de mettre fin au projet de construction d'une nouvelle école à Campbellton aura des répercussions non seulement sur l'éducation, l'économie et le tissu social de la région, mais aussi sur le mieux-être psychologique des gens. L'année dernière, le budget de capital prévoyait 500 000 \$ pour le choix de l'emplacement et les travaux de conception, et la ville de Campbellton a investi plus de 300 000 \$ afin d'améliorer les services sur le terrain de la nouvelle école. Monsieur le président, le gouvernement actuel se préoccupe davantage de réduire le prix de la bière à Campbellton que de veiller au mieux-être des enfants de la région. Je pose la question suivante au ministre : S'il est prêt à financer et à construire de nouvelles écoles ailleurs dans la province, pourquoi n'est-il pas allé de l'avant avec ce projet?



L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Nous sommes tout à fait conscients que la situation est difficile. La situation est difficile pour les gens à Campbellton. La situation est difficile pour les gens à Saint John et ailleurs dans la province où des besoins en infrastructure se font vraiment sentir, surtout au sein du système d'éducation. Nous voulons nous assurer d'avoir les meilleures écoles possible pour nos enfants. Je tiens à signaler au député d'en face que le projet est en suspens. Il n'a pas été annulé. Je veux reprendre les paroles de la mairesse de Campbellton, qui a déclaré être heureuse d'apprendre la nouvelle.

Nous avons hâte de travailler, au cours des prochains mois, avec les gens de Campbellton et des quatre coins de la province pour faire en sorte de définir les besoins afin que nous puissions poursuivre les travaux de construction et toujours veiller à ce que notre infrastructure scolaire soit de premier ordre pour nos enfants. Nous ne relâcherons jamais nos efforts à cet égard. J'ai hâte de travailler avec le député d'en face, compte tenu de son expérience dans le système d'éducation, ainsi qu'avec d'autres parlementaires et personnes qui disposent d'un savoir-faire en la matière.

J'aimerais souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2019 à toutes les personnes ici présentes, à leur famille et à tous les gens de la province. Merci.

[Original]

Consultation publique

M. Melanson : C'est un fait connu que le premier ministre du Nouveau-Brunswick développe une relation professionnelle avec le premier ministre de l'Ontario.

[Traduction]

Le premier ministre Ford s'impose clairement comme un dirigeant qui ne se soucie pas de l'opinion d'autrui, qui ne tient aucune consultation et qui mène bel et bien la barque. Étant donné que le premier ministre Higgs et le premier ministre Ford cultivent une sorte d'amitié virile et que leurs styles de gouvernance se ressemblent de plus en plus, c'est-à-dire qu'ils ne mènent aucune consultation et qu'ils privilégient leurs besoins au détriment de ceux de la population, je pense que le premier ministre doit être franc ce matin et dire aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il est primordial de consulter. Est-ce Doug Ford ou les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Je pense que c'est la dernière fois que je prends la parole avant le congé des fêtes ; j'aimerais donc souhaiter à tout le monde un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.



[Original]

Donc, je veux souhaiter un joyeux Noël et une bonne année à tous les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

J'attends avec impatience le congé, car il s'agit selon moi d'une belle occasion de faire une pause.

Pour ce qui est d'établir des relations avec d'autres provinces, j'ai commencé... J'ai eu des discussions avec Scott Moe, de la Saskatchewan. J'ai eu des discussions avec Brian Pallister, du Manitoba. J'ai rencontré la première ministre de l'Alberta, M^{me} Notley, et j'ai discuté avec elle. Oui, à la Rencontre des premiers ministres, j'ai rencontré... Avant cela, Doug Ford m'a téléphoné pour me féliciter. J'ai rencontré Doug Ford à la Rencontre des premiers ministres. Donc, contrairement à ce qui a pu se faire dans le passé, j'estime que nous devons unir nos efforts à ceux de toutes les provinces, car nous essayons de faire bouger les choses pour le Nouveau-Brunswick. Un obstacle se dresse entre nous, c'est-à-dire le Québec, et il ne semble pas vouloir appuyer les efforts du Nouveau-Brunswick pour créer des liens avec le reste du Canada ; nous travaillons donc pour que cela se concrétise avec...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre. La période des questions est terminée.

